

portefeuille, le représentant de Saint-Jean-Ouest. Chose à noter, on souligne toujours un seul côté de la médaille, en disant que Terre-Neuve devient un fardeau pour les contribuables de la région continentale. On n'a rien dit de ce que le Canada reçoit et de ce qu'il a reçu de Terre-Neuve. On prend le plus grand soin de ne pas mentionner à titre de comparaison ce que d'autres provinces reçoivent du gouvernement fédéral. Terre-Neuve est mise à part, dans la pire lumière possible. Quand j'ai demandé au ministre des Finances de fournir un état comparatif le 30 avril au sujet des versements aux autres provinces, il a refusé de communiquer ce renseignement. J'ai inscrit au *Feuilleton* une question demandant les chiffres comparatifs pour la Saskatchewan. La question a été transformée en ordre de dépôt de document le 13 mai, il y a huit semaines, mais le gouvernement ne les a pas rendus disponibles et, tout probablement, il ne les fournira pas durant la présente session. Cela conduit-il à l'unité nationale?

M. l'Orateur: Je dois informer le député que son temps de parole est expiré. Le député de Skeena...

M. Carter: Monsieur l'Orateur...

Une voix: Nous en avons entendu assez.

Des voix: Oh, oh.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si le député n'a pas terminé ses observations, je suis sûr que, pour manifester les mêmes égards que l'autre côté de la Chambre, nous serions enchantés de l'entendre encore.

M. l'Orateur: Le député de Burin-Burgeo désire-t-il continuer? Très bien. Le député de Skeena...

M. Frank Howard (Skeena): J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, plus tôt aujourd'hui, le ministre sans portefeuille, représentant de Saint-Jean-Ouest (M. Browne), nous servir son aperçu historique, ses jeux de chiffres et son compte rendu des affaires de Terre-Neuve. Il nous a dit à quel point ces affaires ont été bien gérées par le ministre des Finances (M. Fleming). Si le ministre des Finances s'est montré si compétent dans la gestion des problèmes financiers, fiscaux et économiques de la province de Terre-Neuve, il serait presque temps qu'il tourne son attention vers l'ensemble du Canada et qu'il s'efforce de résoudre certaines difficultés qui se posent à nous.

Je suis certain que tous les députés connaissent l'antipathie et l'aversion que m'inspire le premier ministre de Terre-Neuve à cause de certains actes qu'il a posés et de certaines lois qu'il a fait adopter par l'Assemblée législative, lois qui privent le peuple

[M. Carter.]

de justice et de liberté. Les députés pouraient s'attendre, à cause de cela, à nous voir favoriser des mesures de représailles, mais ce n'est pas ainsi que nous raisonnons, deux maux ne faisant pas un bien. Si le premier ministre de Terre-Neuve a décidé de refuser la justice à la population, ce n'est pas une raison pour nous de jouer le même jeu sournois. Nous abordons la présente mesure, comme nous abordons toutes les autres questions, dans un esprit d'équité et de justice envers les personnes en cause.

L'attitude actuelle du gouvernement est, à mon sens, regrettable, et si le gouvernement voulait faire preuve de décence et d'honnêteté dans cette affaire, il retirerait le présent bill, le rédigerait de nouveau et le présenterait de nouveau à la Chambre, afin qu'il soit en accord avec la promesse et l'engagement solennel contractés envers les gens de Terre-Neuve quand ils sont entrés dans la Confédération, ainsi qu'avec la promesse qui leur a été faite au sujet de l'exécution des conditions de l'union et des recommandations de la commission royale. Il est regrettable que les deux comparses qui siègent là-bas, le ministre des Finances et son voisin immédiat, aient cru bon de déclarer ici une guerre politique, à coups de jargon d'avocat et d'interprétation sinieuse et malhonnête des mots, afin de se tirer du pétrin. C'est, selon nous, un abus de confiance qui frise de très près la trahison.

M. l'Orateur: Je dois demander à l'honorable député de surveiller son langage. Il y a un instant, il faisait des réflexions sur l'honnêteté du gouvernement, et maintenant, il parle de trahison au sujet de la présente mesure. Je dois demander à l'honorable député de retirer toute mention du mot trahison, et de modérer son langage.

M. Howard: Je la retire volontiers. Je croyais savoir que pendant des délibérations antérieures en cette Chambre, le même mot avait été employé et toléré, et c'est pourquoi je l'ai employé moi-même.

M. l'Orateur: Afin qu'il n'y ait aucun doute, tant que j'occuperai le fauteuil, il ne sera permis à aucun député de s'attaquer à l'honnêteté d'un autre député.

M. Howard: Vous vous souviendrez, j'en suis sûr, monsieur l'Orateur, que lorsque vous avez déclaré que le mot "trahison" n'était pas parlementaire, j'ai immédiatement répondu que je le retirerais sans discuter. Puis, j'ai expliqué pourquoi j'avais employé ce mot. Je me rends compte que ce mot était irrégulier, et je regrette de n'avoir pas été mieux renseigné.

Mais nous estimons que la population de Terre-Neuve mérite d'être traitée avec justice, sur le plan politique et économique, et